

PricewaterhouseCoopers Audit

Société par actions simplifiée d'expertise comptable et de commissaires aux comptes

au capital de 2 510 460 euros

Siège Social : 63 rue de Villiers, 92200 Neuilly-sur-Seine
672 006 483 R.C.S Nanterre

**PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
DU 4 DECEMBRE 2025**

TROISIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

L'Assemblée générale constate que le résultat net de l'exercice clos au 30 juin 2025 est constitué par un bénéfice de 5 693 618 euros.

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration, l'Assemblée générale décide l'affectation suivante :

- A titre de dividendes : 5 670 000 euros, soit un dividende de 105 euros par action,
- Au compte report à nouveau : 23 618 euros portant ainsi ce compte à un total de 1 354 102 euros.

Il est rappelé que les dividendes versés à compter du 1er janvier 2018 aux actionnaires personnes physiques sont soumis, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire à hauteur de 12,8 % perçu à titre d'acompte et, sauf résidence fiscale étrangère des bénéficiaires, à hauteur de 17,2 % aux contribution sociales (CSG, CRDS, prélèvement social, contributions additionnelles à ce prélèvement et prélèvement de solidarité), ce qui porte la retenue à la source globale effectuée par la société à 30 %.

Les dividendes perçus sont à déclarer l'année suivante par les actionnaires personnes physiques avec l'ensemble de leurs revenus et sont soumis à l'impôt sur le revenu soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, soit, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Dans les deux cas, s'ajoutent 17,2 % de prélèvements sociaux. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé le montant des sommes distribuées au titre des trois derniers exercices.

Les sommes distribuées au titre des trois derniers exercices sont les suivantes :

Date de clôture	Distributions éligibles à l'abattement (*), en euros	Dividende par action en euros
30 juin 2024	28 620 000	530
30 juin 2023	1 296 000	24
30 juin 2022	néant	0

(*) Dividende éligible pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement de 40% prévu à l'article 158. 3 du CGI.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Extrait certifié conforme

Itto El Hariri

Présidente

Signé par :
 Itto El Hariri
849923C232D84B4...

Ce document est signé au moyen de la plateforme de signature électronique Docusign®.

Il est précisé que le signataire accepte de signer le présent document par signature électronique et manifeste ainsi son consentement aux obligations qui découlent du présent document. Ainsi, en application des articles 1366 et 1367 du Code Civil, du décret n° 2017-1416 du 28 septembre 2017 relatif à la signature électronique, du Règlement (UE) n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014, le signataire reconnaît (i) qu'en procédant par signature électronique, il donne au présent document la même force probante que l'écrit sur support papier constituant ainsi l'original qui lui revient et également (ii) que la signature électronique utilisée via Docusign® permet d'identifier le signataire, d'assurer l'intégrité du document et de le conserver sans possibilité de le modifier; et enfin (iii) que les données d'horodatage du document, qui permettent de constituer et de certifier la date de signatures des présentes, lui sont opposables et font foi entre elles. En cas de contestation, il appartient à celui qui conteste l'intégrité et/ou la validité du présent document d'en rapporter la preuve, et ce en produisant tous les éléments d'identification qui ont été utilisés pour les besoins de la signature électronique, le certificat de signature électronique relatant les modalités techniques de réalisation de la signature électronique.

Comptes certifiés conformes
Itto El Hariri, Présidente

Signé par :
 Itto El Hariri
849923C232D84B4...

2025

COMPTE ANNUELS
SAS PricewaterhouseCoopers Audit
EXERCICE CLOS LE 30/06/2025

I. BILAN AU 30/06/2025

A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 30/06/2025	Net 30/06/2024
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 729 759	1 729 759		
Fonds commercial	13 845 697		13 845 697	13 845 697
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles	22 406 605	7 249 160	15 157 446	9 809 967
Immobilisations en cours				496 005
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	1 064 828		1 064 828	1 232 394
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	662 025		662 025	719 942
ACTIF IMMOBILISE	39 708 915	8 978 919	30 729 996	26 104 006
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services	47 144 347		47 144 347	50 409 882
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes	366 651		366 651	983 541
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	92 766 640	3 332 941	89 433 699	90 104 676
Autres créances	59 531 347		59 531 347	167 502 597
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	16 547		16 547	
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	2 196 899		2 196 899	4 524 886
COMPTE DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	4 278 501		4 278 501	3 714 036
ACTIF CIRCULANT	206 300 934	3 332 941	202 967 992	317 239 618
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	253 036		253 036	715
TOTAL GENERAL	246 262 885	12 311 860	233 951 025	343 344 339

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Capital social ou individuel (dont versé : 2 510 460)	2 510 460	2 510 460
Primes d'émission, de fusion, d'apport	174 254	174 254
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	251 046	251 046
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)	50 679	50 679
Report à nouveau	1 330 484	-221 085
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	5 693 618	30 171 569
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		1 094
CAPITAUX PROPRES	10 010 540	32 938 017
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	2 956 281	438 496
Provisions pour charges		104 691
PROVISIONS	2 956 281	543 187
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	93 291	11 620
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	213 507	31 248
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 045 307	145 015 504
Dettes fiscales et sociales	65 799 056	67 638 749
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 739 776	4 547 471
COMPTE DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	84 973 573	92 578 960
DETTES	220 864 510	309 823 552
Ecarts de conversion passif	119 694	39 583
TOTAL GENERAL	233 951 025	343 344 339

II. COMPTE DE RESULTAT AU 30/06/2025

Rubriques	France	Exercice 2025 Exportation	Total	Exercice 2024
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	439 745 391	21 637 663	461 383 054	455 037 325
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	439 745 391	21 637 663	461 383 054	455 037 325
Production stockée			-3 265 535	-27 707 774
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			688 011	596 338
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			5 054 202	5 577 425
Autres produits			55 222	308 439
PRODUITS D'EXPLOITATION			463 914 954	433 811 754
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes		260 925 631	239 144 687	
Impôts, taxes et versements assimilés		8 029 779	7 458 611	
Salaires et traitements		112 456 145	112 899 888	
Charges sociales		50 562 007	51 718 620	
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		2 177 224	1 519 509	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		3 332 941	3 648 375	
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		577 600		
Dotations aux provisions		21 881 914	17 987 405	
Autres charges				
CHARGES D'EXPLOITATION		459 943 240	434 377 095	
		RESULTAT D'EXPLOITATION	3 971 714	-565 341
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			3 382 895	3 035 490
Produits financiers de participations		1 186 412	947 453	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		2 058 907	1 988 951	
Autres intérêts et produits assimilés		14	14 116	
Reprises sur provisions et transferts de charges		106 176	9 730	
Différences positives de change		28 333	75 240	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		3 054		
CHARGES FINANCIERES		499 107	509 470	
Dotations financières aux amortissements et provisions		253 036	105 406	
Intérêts et charges assimilées		29 759	349 917	
Différences négatives de change		216 311	54 148	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		RESULTAT FINANCIER	2 883 789	2 526 020
		RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	6 855 502	1 960 679
PRODUITS EXCEPTIONNELS			2 606 388	45 807 975
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		998 162	125 034	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		79 646	44 668 345	
Reprises sur provisions et transferts de charges		1 528 580	1 014 596	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		2 688 849	16 469 631	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		271 021	763 088	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		83 182	13 953 682	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		2 334 646	1 752 860	
		RESULTAT EXCEPTIONNEL	-82 460	29 338 344
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		758 147	849 681	
Impôts sur les bénéfices		321 278	277 774	
TOTAL DES PRODUITS		469 904 238	482 655 219	
TOTAL DES CHARGES		464 210 620	452 483 651	
BENEFICE OU PERTE		5 693 618	30 171 569	

III. ANNEXE

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	6	3.8. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	14
1.1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	6	3.9. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET PROVISIONS REGLEMENTEES.....	15
2. PRINCIPES REGLES ET METHODES COMPTABLES	7	3.10. ETATS DES ECHEANCES DES DETTES.....	16
2.1 PRINCIPES COMPTABLES	7	3.11. CHARGES A PAYER.....	17
2.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	7	3.12. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	17
2.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8	4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT ...	18
2.4 EN-COURS	8	4.1. VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	18
2.5 CREANCES	8	4.2. RESULTAT FINANCIER	18
2.6 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	8	4.3. RESULTAT EXCEPTIONNEL	19
2.7 PROVISIONS	8	4.4. PARTICIPATION DE L'EXERCICE	19
2.8 DETTES	8	4.5. IMPOT SUR LES BENEFICES	19
2.9 OPERATIONS EN DEVISES	9	5. AUTRES INFORMATIONS	21
3. NOTES SUR LE BILAN	10	5.1 DETAIL DES FILIALES ET PARTICIPATION	21
3.1. IMMOBILISATIONS	10	5.2 IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE	21
3.2. AMORTISSEMENTS ET DEPRECiations	11	5.3 IDENTITE DE LA SOCIETE MERE D'INTEGRATION FISCALE	21
3.3. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES.....	12	5.4 EFFECTIFS	22
3.4. CREANCES ET DEPRECiations DES COMPTES CLIENTS & IMMOBILISATIONS	13	5.5 ENGAGEMENTS FINANCIERS	22
3.5. PRODUITS A RECEVOIR	13	5.1.1. <i>Engagements Financiers donnés..</i>	22
3.6. COMPTES DE REGULARISATION.....	14	5.1.2. <i>Autres engagements donnés ..</i>	23
3.7. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	14		

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. Faits caractéristiques de l'exercice

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/07/2024 au 30/06/2025 soit une durée de 12 mois.

2. PRINCIPES REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux règles prescrites par le Plan Comptable Général et dans le respect des principes comptables généralement admis en France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice comptable à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les principes comptables appliqués pour l'exercice clos le 30 juin 2025 sont essentiellement ceux décrits ci-dessous :

2.2 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles acquises à titre onéreux sont évaluées à leur coût d'acquisition constitué du coût d'achat et des frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation du bien.

Le coût d'acquisition des immobilisations corporelles comprend les frais d'acquisition d'immobilisations (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes).

Les amortissements sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire correspondant à l'amortissement économique des biens.

Les principales durées estimées d'utilisation des biens peuvent être résumées comme suit :

Immobilisations	Durée d'utilisation
Logiciels	1 à 5 ans
Agencements et installations	3 à 10 ans
Matériel de bureau	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	3 à 4 ans
Matériel de transport	3 ans

2.3 Immobilisations financières

Les participations sont évaluées à leur coût d'acquisition, y compris frais d'acquisition des titres, ou à leur valeur d'apport.

A la clôture de l'exercice, la société compare la valeur d'inventaire des titres à leur coût d'entrée.

La valeur d'inventaire des participations correspond à leur valeur d'utilité, représentant ce que la société accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.

Une dépréciation est constituée, le cas échéant, pour ramener leur valeur au plus bas du coût d'acquisition et de la valeur d'utilité.

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation a été constituée lorsque leur valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

2.4 En-cours

Les en-cours de production de services correspondent aux prestations effectuées et non encore facturées. Ils sont valorisés à leur valeur probable de réalisation.

2.5 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Elles sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des risques de non recouvrement apprécierés par les associés responsables sur la base de leur ancienneté.

2.6 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Elles sont, le cas échéant, dépréciées pour ramener leur valeur nette comptable à la valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

2.7 Provisions

Une provision est constituée lorsqu'il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Une provision est un passif dont le montant ou l'échéance n'est pas fixé de façon précise.

2.8 Dettes

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement.

2.9 Opérations en devises

Les transactions en devises sont enregistrées au cours de change du mois de l'opération. Les créances et dettes en devises sont valorisées au cours de clôture ou à leur cours de couverture. La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes en devises est portée sous la rubrique Ecart de conversion. Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques.

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1. Immobilisations

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2024	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 30/06/2025
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	15 575 457				15 575 457
Total 1 Incorporelles (1)	15 576 457	0	0	0	15 575 457
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....					
Installations générales et agencements	12 409 931	4 889 835		242 816	17 056 950
Installations techniques, matériels et outillages					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 037 707	1 417 689		105 741	5 349 656
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours	496 005		496 005		
Total 2 Corporelles (2)	16 943 643	6 307 524	496 005	348 556	22 406 605
Participation	1 232 394	0		167 566	1 064 828
Prêts et autres immobilisations financières	719 942	48 932		106 849	662 025
Total 3 Financières (3)	1 952 336	48 932	0	274 415	1 726 853
TOTAL	34 471 436	6 356 456	496 005	622 972	39 708 915

Les prêts et autres immobilisations financières sont constitués de dépôts et cautionnements pour un montant de 662 025 euros.

Au 30 juin 2025, des fonds commerciaux figurent à l'actif de la société pour un montant de 13 845 697 €.

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis, mais sont soumis à un test de dépréciation annuel.

Le test de dépréciation mis en œuvre n'a pas mis en évidence la nécessité de constater de dépréciation à la clôture de l'exercice.

3.2. Amortissements et dépréciations

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Tableau des amortissements techniques :

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2024	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 30/06/2025
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	1 729 759			1 729 759
Total 1	1 729 759	0	0	1 729 759
Terrains				
Constructions				
Installations générales et agencements	3 786 223	1 406 128	221 911	4 970 440
Installations techniques, matériels et outillages				
Matériel de transport				
Matériel de bureau informatique, mobilier	1 365 895	776 753	95 823	2 046 825
Emballages récupérables et divers				
Total 2	5 152 118	2 182 881	317 734	7 017 265
Participation				
Prêts et autres immobilisations financiers				
Total 3	0	0	0	0
TOTAL	6 881 877	2 182 881	317 734	8 747 024

3.3. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 157 238 514 € en valeur brute au 30/06/2025 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	662 025	0	662 025
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	662 025		662 025
ACTIF CIRCULANT :	156 576 489	156 576 489	0
Clients	89 483 285	89 483 285	
Clients douteux	3 283 356	3 283 356	
Personnel et comptes rattachés	24 726	24 726	
Organismes sociaux	316 943	316 943	
Etat : impôts et taxes diverses	9 232 562	9 232 562	
Groupe et associés	30 727 434	30 727 434	
Débiteurs divers	19 229 683	19 229 683	
Charges constatées d'avance	4 278 501	4 278 501	
TOTAL	157 238 514	156 576 489	662 025
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

3.4. Créances et dépréciations des comptes clients & immobilisations

CREANCES	Début d'exercice	Augmentation de l'exercice.	Diminution de l'exercice	Net 30/06/2025
Dépréciation Clients	3 648 375	3 332 941	3 648 375	3 332 941
Autres créances				
Dépréciation des immobilisations corporelles	1 485 553	231 894	1 485 553	231 894
TOTAL	5 133 928	3 564 835	5 133 928	3 564 835

Toutes les créances comprises entre 181 et 270 jours sont dépréciées à 50% et les créances supérieures à 270 jours à 100%.

Les créances sur d'autres sociétés du réseau PwC en France ne font l'objet d'aucune dépréciation dans la mesure où elles ne présentent aucun risque d'irrécouvrabilité.

Des dépréciations spécifiques peuvent être enregistrées en complément.

3.5. Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à 1 487 346 euros et s'analyse de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2025	Au 30/06/2024
Clients factures à établir	855 030	1 111 774
Clients, factures à établir (Intercos France)	0	61 817
Fournisseurs, avoirs à recevoir	0	29 367 611
Indemnités journalières de sécurité sociale	290 390	253 980
Produits à recevoir – remboursement d'assurance	341 926	267 583
TOTAL	1 487 346	31 062 765

3.6. Comptes de régularisation

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 4 278 501 €. Elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Assurance	188 236		
Archivage	4 531		
Loyers payés - Location simple	1 042 076		
Charges locatives et taxes foncières	363 498		
Cotisations professionnelles	2 061 428		
Betterway Remboursement frais de transport	136 000		
Retenue à la source liée aux coût IT facturés aux succursales de Maroc	398 977		
Maintenance informatique	83 756		
TOTAL	4 278 501		

3.7. Composition du capital social

PricewaterhouseCoopers Audit est une Société par Actions Simplifiée, dont le capital social est composé de 54 000 actions d'une valeur nominale de 46,49 euros et détenue à hauteur de 99,76% par PwC Audit. Le capital est entièrement libéré.

3.8. Variation des Capitaux propres

Variation des capitaux propres	Début d'exercice	Affectation du résultat de l'exercice précédent	Autres affectations	Résultat de l'exercice	Fin de l'exercice
Capital Social	2 510 460				2 510 460
Primes d'émission, de fusion et d'apport...	174 254				174 254
Réserve légale	251 046				251 046
Autres réserves	50 679				50 679
Report à nouveau	-221 085	1 551 569			1 330 484
Résultat	30 171 569	-30 171 569		5 693 618	5 693 618
Amortissements dérogatoires	1 094		-1 094		0
Dividendes		28 620 000			
TOTAL	32 938 017	0	-1 094	5 693 618	10 010 540

Affectation des résultats de l'exercice 2024 :

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration et approuvé les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2024 qui font ressortir un bénéfice de 30 171 569 euros, décide de l'affecter comme suit :

- A hauteur de 221 085 euros au poste de report à nouveau qui de (221 085) euros est ramené à 0 euro,
- A hauteur de 28 620 000 euros au titre de la distribution d'un dividende, soit un dividende de 530 euros par action,
- Le solde de 1 330 484 euros au poste Report à nouveau qui de 0 euro se trouve porté à 1 330 484 euros.

3.9. Provisions pour risques et charges et provisions réglementées

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2024	Dotations	Reprises	Au 30/06/2025
Provisions pour litige prud'homal	315 848	650 200	315 848	650 200
Provision pour indemnités de départ	80 000	1 735 095	80 000	1 735 095
Provision perte de change (intégration balance Maroc)	104 691	44 240	104 691	44 240
Provision sur IJSS	41 933	17 950	41 933	17 950
Provision pour risque pénalité	0	300 000	0	300 000
Provisions pour pertes de change	715	208 797	715	208 797
TOTAL	543 187	2 956 281	543 187	2 956 281

3.10. Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	93 291	93 291		
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	65 045 307	65 045 307		
Personnel et comptes rattachés	26 046 989	26 046 989		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 643 815	20 643 815		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices	355 776	355 776		
Taxe sur la valeur ajoutée	17 673 240	17 673 240		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	1 079 237	1 079 237		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	4 739 776	4 739 776		
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	84 973 573	84 973 573		
TOTAL	220 651 004	220 651 004	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice	46			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	46			

3.11. Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à 46 464 906 euros :

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Fournisseurs, factures non parvenues	7 093 511	8 048 490
Fournisseurs, factures non parvenues intercos France	14 321	82 505 746
Clients, avoir à émettre		293 745
Dettes fiscales et sociales	37 835 433	40 175 137
Charges à payer diverses et intérêts courus	763 495	703 665
Provision pour participation	758 147	849 681
DETTES	46 464 906	132 576 464

3.12. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 84 973 573 € à la clôture. Ils correspondent aux acomptes émis pour les missions dont la réalisation n'est pas terminée à la date de clôture.

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2025 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2025			Exercice 2024
	France	CEE + Export	Total	Total
Production vendue de services	439 745 391	21 637 663	461 383 054	455 037 325
Dont honoraires				
Dont prestations				
Chiffre d'affaires	439 475 391	21 637 663	461 383 054	455 037 325
%	95,31 %	4,69 %	100,00 %	

4.2. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 2 883 789 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS FINANCIERS	3 382 895	3 035 490
Autres produits de participations	1 186 412	947 453
Intérêts inter compagnies	2 058 907	1 988 951
Autres intérêts et produits assimilés	14	14 116
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Reprises sur provisions pour pertes de change	106 176	9 730
Différences positives de change	28 333	75 240
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	3 054	
CHARGES FINANCIERES	499 107	509 470
Dotations aux provisions pour pertes de change	253 036	105 406
Intérêts et charges assimilées	29 759	349 917
Différences négatives de change	216 311	54 148
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	2 883 789	2 526 020

4.3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de -82 460 € s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 606 388	45 807 975
Reprises aux amortissements dérogatoires	1 094	0
Produits exceptionnels divers	662 172	245
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	335 989	124 789
Produits de cessions de titres	0	44 668 345
Reprise sur Provision IJSS et client	41 933	333 380
Reprise sur Dépréciations exceptionnelles des immobilisations corporelles	1 485 553	0
Cession immobilisation refacturation par GIE	79 646	0
Reprise de provision sur litiges prud'hommaux	0	681 380
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 688 849	16 469 631
Charges exceptionnelles diverses	83 182	2 218
Amendes, pénalités et majorations	4 916	306 510
Indemnités transactionnelles – Personnel	82 689	444 145
Charges sur exercices antérieurs	183 416	12 434
Valeur nette comptable des titres cédés	0	13 951 464
Dotations exceptionnelles aux amortissements des immobilisations	24 715	64 132
Dotations aux amortissements dérogatoires	0	1 094
Dotations sur provision IJSS	317 950	41 933
Dépréciations exceptionnelles des immobilisations corporelles	256 886	1 485 553
Dotations sur litiges prud'hommaux	1 735 095	160 148
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-82 460	29 338 344

4.4. Participation de l'exercice

Le résultat de l'exercice a permis de constater un montant au titre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion de **758 147 €**.

4.5. Impôt sur les bénéfices

Ventilation d'impôts sur les bénéfices	Résultat avant impôt	Impôts	Imputation du crédit d'impôt	Résultat après impôt (en €)
Résultat courant	6 855 502	-1 713 876	661 269	5 802 896
Résultat exceptionnel et participation des salariés	-840 607	731 329		-109 278
Résultat comptable	6 014 895	-982 547	661 269	5 693 618

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1 Détail des filiales et participation

Dénomination Siège social	Capital Capitaux Propres (Réserves et report à nouveau)	QP détenue Dividendes encaissés	Valeur brute Titres Valeur nette Titres	Prêts avances & cautions	Chiffre d'affaires Résultat comptable
Filiales (+ 50 %) PRICEWATERHOUSECOOPERS FRANCE 63 rue de Villiers 92200 NEUILLY SUR SEINE SIREN 338 683 956	86 000 355 974	99,94% 107 440	84 204 84 204		1 259 211 5 433
Participations (entre 10 et 50%)					

5.2 Identité de la société consolidante

Les comptes de la société sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de PwC Audit, 63 rue de Villiers 92200 Neuilly sur Seine.

Les états financiers des comptes consolidés peuvent être consultés à cette même adresse.

5.3 Identité de la société mère d'intégration fiscale

Le résultat fiscal de la société PricewaterhouseCoopers Audit, conformément à la convention d'intégration fiscale signée le 1^{er} juillet 2012, a été intégré dans le résultat fiscal groupe au sein de PwC Audit SAS – 63, rue de Villiers – 92200 Neuilly sur Seine.

PricewaterhouseCoopers Audit

Société par actions simplifiée au capital de 2 510 460 euros
Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly sur Seine
RCS : Nanterre B 672 006 483

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice social couvrant la période du
1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025

Le Commissaire aux Comptes

AUDIT CONSEIL - FRANCE INTERNATIONAL

Siège Social : 11, rue des Laitières – 94300 VINCENNES
Tél : 01 43 74 39 91 - E. Mail : contact@ac-fi.eu

Société à Responsabilité Limitée d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes au capital de 555.000 €
Membre de l'Ordre des Experts Comptables et de la Compagnie des Commissaires aux Comptes de la Région Parisienne
RCS : Paris 797 426 228

PricewaterhouseCoopers Audit

Société par actions simplifiée au capital de 2 510 460 euros
Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly sur Seine
RCS : Nanterre B 672 006 483

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice social couvrant la période du
1er juillet 2024 au 30 juin 2025

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes de la société **PricewaterhouseCoopers Audit** relatif à l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre conseil d'administration sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

I – FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous avons estimé que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Juillet 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Règles et méthodes comptables :

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et des informations fournies dans les notes de l'Annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

III – VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

IV – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant,

les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

V- RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVE A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport,

étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

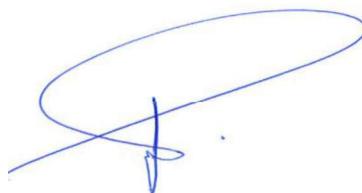
S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Vincennes, le 25 novembre 2025

Le Commissaire aux Comptes

Audit Conseil – France International
Soufian MALIK

A handwritten blue signature in cursive script, appearing to read "SOUFIAN MALIK". It is enclosed within a blue oval outline.